



Visa national AU-PAIR

Les candidats doivent avoir **entre 18 et 26 ans** pour postuler. En Allemagne, au moins un enfant mineur doit vivre dans la famille d'accueil et aucun membre de la famille ne doit avoir la nationalité du pays d'origine de l'au pair. L'allemand devrait être parlé dans la famille. S'il existe une relation de famille entre la fille au pair et la famille d'accueil en Allemagne, un séjour au pair n'est pas possible. Le séjour au pair est un **séjour temporaire** valable uniquement pour une période de minimum six mois et maximum 12 mois. Le séjour au pair ne constitue pas une résidence permanente.

L'Agence fédérale pour l'emploi informe sur les séjours au pair en Allemagne en allemand et en anglais à l'adresse suivante: <https://www.arbeitsagentur.de/unternemen/arbeitskraefte/au-pair>

Les agences allemandes certifiées au pair fournissent également des informations sur le site <https://www.guetegemeinschaft-aupair.de/de/>

Procédure de demande:

1. Veuillez prendre **rendez-vous pour un visa national** sur le site Web suivant:
https://service2.diplo.de/rktermin/extern/choose_realmlist.do?locationCode=abid&realmId=734
2. Veuillez fournir **les documents requis dans l'ordre indiqué ci-dessous** pour un traitement rapide de votre demande. Faites **les copies** nécessaires – **bien lisibles**. Les demandes incomplètes ou la présentation de copies difficilement lisibles ne pourront pas être traitées.
3. **Les traductions** de documents non rédigés en Allemand doivent être effectuées par un traducteur agréé.
4. Les frais de visa sont de **50 000 FCFA**. Ils doivent être réglés en espèces sur demande.
5. Le **délai de traitement** est d'au moins **4 semaines**.

Liste des documents à fournir :

	Nombre de document	Traduction ?	Document
☐	1 original		Un passeport biométrique valable au moins six mois à partir du dépôt de la demande de visa.
☐	1 original		Veuillez compléter le formulaire de demande électroniquement sous le lien https://videx-national.diplo.de . Lorsque vous avez terminé, le système crée un document pdf que vous imprimez et signez.

	Nombre de document	Traduction ?	Document
☐	1 original		La fiche d'informations à signer, relatives aux conséquences juridiques des falsifications et fausses déclaration lors de l'entretien. (par exemple, interdiction d'entrée) à télécharger sous le lien : https://abidjan.diplo.de/blob/1822678/c6ad7ce8cba06fa862dc6547d7288ad5/downloaddatei-belehrung-53-54-dt-fr-data.pdf
☐	2 originaux		Photos d'identité récentes respectant les critères de la biométrie, dont l'une ne doit être ni agrafé ni collée sur le formulaire
☐	1 copie		Copies de la page-photo du passeport
☐	original, 1 copie		Les non-Ivoiriens sont priés de présenter leur permis de séjour en cours de validité en Côte d'Ivoire, ou pour les ressortissants de la CEDEAO : une « carte consulaire » délivrée par l'ambassade de leur pays d'origine.
☐	original, 1 copie	x	Votre acte de Naissance, délivré par la mairie de votre lieu de naissance
☐	1 original	x (si la lettre est en français)	Lettre de motivation en allemand ou en français. La lettre doit indiquer les attentes associées au séjour prévu et les avantages professionnels et personnels attendus ainsi que les projets futurs. Veuillez également indiquer comment s'est fait le contact avec la famille d'accueil.
☐	1 copie	x	Curriculum vitae complet avec des informations sur l'école, l'université et l'expérience professionnelle ainsi que les cours de langue
☐	original, 1 copie	x	Preuve de votre certificat de fin d'études (Bac)
☐	original, 1 copie	x	Preuve d'études complémentaires (diplômes ou certificats)
☐	original, 1 copie		Certificat de langue niveau A1 minimum. Le certificat doit être délivré par un organisme d'évaluation certifié selon les normes de l'ALTE (Association of Language Testers of Europe).
☐	original, 1 copie		Contrat au pair signé sur la base du modèle publié par l'Agence fédérale pour l'emploi (BA). Une copie imprimée ou une copie par fax sera acceptée si la relation au pair est née par l'intermédiaire d'une Agence avec le label-RAL.
☐	1 copie		Copie du passeport ou de la carte d'identité du membre de la famille d'accueil au pair qui a signé le contrat de travail.
☐	1 copie		Le certificat de résidence de la famille d'accueil
☐	1 original, 1 copie		Accusé de réception signé de la fiche d'informations par la Bundesagentur für Arbeit für Au-Pairs (Agence fédérale pour l'emploi) à consulter et à télécharger ici : https://www.arbeitsagentur.de/unternehmen/arbeitskraefte/au-pair
☐	1 copie		Ne s'applique que si vous avez été informé que votre visa peut être délivré: Preuve de la couverture de l'assurance maladie à laquelle les parents d'accueil doivent obligatoirement souscrire.